

USENET sévit

Ce consommateur est harcelé par **USENET.NL** qui lui réclame un paiement de 99,96 €, montant régulièrement augmenté de frais de relance. Il n'est pas le seul : les réseaux sociaux mentionnent de nombreuses réactions de consommateurs mécontents.

USENET propose des prestations internet (*accès à plus de 100 000 groupes de discussion*) à l'occasion de la souscription d'une offre d'essai gratuite de 14 jours. Le consommateur qui ne réagit pas avant la fin de ce délai s'abonne pour une durée minimale d'un an, sur la base de 8,33 € par mois.

Si le consommateur est réticent à régler la somme de 99,96 € qui lui est réclamée, le dossier est confié pour recouvrement à une société allemande (*TESCHINKASSO*) qui fait référence au code civil allemand pour justifier des frais d'intervention de 54 €.

USENET est une société implantée à Saint Marin, petite république enclavée en Italie. Elle vient rejoindre la liste des sociétés peu fréquentables proposant une offre gratuite sur une courte période qui se transforme en abonnement payant. Et le consommateur n'a pas réellement conscience de la manœuvre commerciale.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)